

Une Française parle du vote des femmes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 671

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

passant, sont modiques. L'on a pu lire dans notre avant-dernier numéro une correspondance prouvant qu'en France deux très importantes caisses de retraite en tous cas pratiquaient l'égalité entre les sexes en payant les mêmes rentes aux femmes et aux hommes, et sans que ces caisses aient pour cela fait faillite, comme on le prétend couramment autour de nous! c'est là un précédent à relever pour répondre à des projets dangereux pour nous dont on ne parle que trop!

Tout ceci prouve combien il est du devoir des femmes de se tenir au courant de tout ce qui touche à l'assurance-vieillesse, dont l'intérêt pour elles n'a pas besoin d'être démontré. D'autres problèmes d'un ordre plus général se posent aussi: quel sera le taux des rentes versées? la tendance actuelle étant de le fixer plus haut que cela n'était le cas dans le précédent projet fédéral. L'assurance-vieillesse sera-t-elle basée, comme on le demande dans de nombreux milieux, sur le système des caisses de compensation plutôt que sur celui de la capitalisation qui nécessite des fonds considérables? Comment les caisses déjà existantes seront-elles intégrées dans cette assurance fédérale? Quelle sera la situation des veuves âgées de moins de 65 ans (âge prévu pour bénéficier de l'assurance) et qui n'ont pas d'enfants mineurs pouvant profiter des rentes versées aux orphelins? Des rentes seront-elles versées à des enfants illégitimes? Les femmes mariées doivent-elles être exonérées du paiement des primes, puisqu'en cas du décès de leur mari, c'est l'assurance-survivants qui fonctionne?... on peut se rendre compte par cette énumération à quel point tous ces problèmes touchent à la structure sociale en général, et par là de la place qu'ils doivent tenir dans nos préoccupations.

J. GUEYBAUD.

La situation sociale de l'infirmière allemande

Les infirmières de la Croix-Rouge allemande sont groupées en 73 associations correspondant aux «Foyers-écoles». Chacun de ces foyers offre aux élèves la possibilité de recevoir une excellente formation professionnelle.

Cette institution des Foyers-écoles pour les infirmières de la Croix-Rouge allemande implique l'aide à l'infirmière, sous toutes ses formes. Les infirmières sont logées, nourries, habillées, chauffées, éclairées et blanchies gratuitement. Elles trouvent de plus dans ces Foyers un centre commun qui les assure contre la maladie, l'infirmité et la vieillesse. En cas de maladie, les soins les meilleurs (hos-

Bulletin d'information des infirmières de la Croix-Rouge.

HOTEL COMTE VEVEY - LA TOUR

Confort - Belle situation - Jardin

L'Eternelle mineure

Quelques impressions sur un film anglais, intitulé en français

«AUX ARMES! CITOYENNES»

découvrant la vie des A. T. S. (Services auxiliaires de l'Armée) qui passera sous peu sur les écrans suisses.

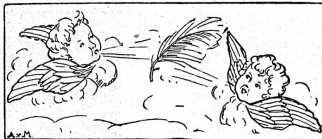
L'auteur de ces lignes: Chère amie, je viens de voir un film sur les A. T. S. (Service auxiliaires de l'Armée); le titre anglais est: The Gentle Sex, comment le traduire en français? Une amie genevoise: Mais c'est clair, ma chère: L'Eternelle mineure, naturellement.

C'est vrai qu'au début ce film nous fait songer à l'éternelle mineure d'antan. Il commence par une liste, brodée au point de croix, de la distribution du film, et, comme la date de 1838 apparaît, une voix dit: «Quelle que soit la situation dans laquelle une femme soit placée dans la vie, on attendra d'elle modestie, humilité, obéissance et soumission».

Nous voyons alors ces «modestes» personnes — elles sont sept pour être exacte — prendre congé de leurs parents à la gare, monter dans un train et arriver dans un cantonnement de A. T. S. «quelque part» en Angleterre. En des scènes rapides, plus passionnantes qu'un roman d'amour ou d'aventures, ce film nous montre comment une femme devient un soldat. J'ai eu le privilège de le voir en compagnie de plusieurs officiers des Forces de Sa Majesté Britannique, et leurs réactions m'ont fait comprendre, mieux que je ne l'aurais fait autrement que, dans l'ar-

pitalisation et traitement) leur sont assurés jusqu'à rétablissement complet, aux frais du Foyer-école, de sorte qu'elles ne sont pas obligées de contracter une assurance-maladie. Ces organisations s'occupent en outre de leur trouver du travail. C'est le Foyer qui établit les contrats de travail avec les cliniques, hôpitaux, maisons de santé et autres institutions désireuses d'engager les services d'une infirmière de la Croix-Rouge. Celles-ci touchent un salaire. C'est le Foyer qui choisit parmi les infirmières qui lui sont affiliées celles qui lui paraissent les plus aptes à remplir tel ou tel poste. Ce système présente de grands avantages pour l'employeur et pour l'employé, car il est tenu compte des désirs de l'un et de l'autre. Au cas où le choix ne donne pas satisfaction, un échange est toujours possible.

Les membres des Foyers-écoles sont donc débarrassés de tout souci matériel. Elles sont garanties contre le chômage et, conformément aux lois en vigueur, la Croix-Rouge allemande garantit à ses infirmières une rente viagère, en même temps qu'une assurance contre les accidents et les maladies professionnelles. En outre, elle leur accorde une pension supplémentaire pour leurs vieux jours, versée à l'âge de 65 ans révolus ou, en cas d'invalidité permanente, au bout de dix années de service. Celles qui le désirent peuvent être admises dans un Foyer pour infirmières âgées.



DE-CI, DE-LA

Nos musiciennes.

«Musique descriptive et pittoresque...» cette indication notée sur le programme du récital de piano de M^{lle} J. Perottet (Genève) fut encore soulignée par l'artiste, qui résuma, au commence-

Une Française parle du vote des femmes

Prenant la parole devant le Conseil National de la Résistance, Mme Madeleine Marion, d'abord rappela les paroles du Général de Gaulle, lorsqu'il annonça que les femmes partageraient désormais avec les hommes de France les lourdes responsabilités publiques. Et l'oratrice d'estimer que c'est justice. «Puisqu'elles ont pris part à la libération du pays, les Françaises doivent prendre part à sa reconstruction. Déjà, par reconnaissance envers les Parisiennes, on vient de nommer à Paris cent conseillères municipales et plus de vingt d'entre elles sont déjà entrées en fonction, dont deux sont des femmes de fusillés». «C'est une première étape, qui répare une injustice qui ne pouvait que surprendre dans le pays de la justice et de l'égalité. Vingt nations ont devancé la France en accordant aux femmes le droit de vote. Les Françaises l'ont gagné au cours de cette guerre, de toutes manières, par la part active qu'elles ont prise

ment de la soirée, les débuts de la musique descriptive avant d'en donner au piano une suite d'exemples typiques: Haendel, Bach, Liszt, Saint-Saëns, Debussy, Dalcroze, puis Frank Choisy, Gerber, Poldini, A. Mottu, et enfin, hors programme, une brillante «bourrée» écrite pour la main gauche.

Toutes ces pièces, variées et pittoresques, furent rendues avec un sens très net de l'esprit qui s'en dégage et chaleureusement applaudies.

M.-L. P.

Un nouveau confrère féminin.

En l'honneur du centenaire de Rochdale, l'Union suisse des coopératives de consommation a décidé d'éditer, sous le titre *Nous venons*, à partir de cet automne, une revue coopérative destinée à la jeunesse et en particulier à la jeunesse féminine. Il s'agit de répandre la pensée coopérative dans la jeunesse afin de former pour plus tard des coopérateurs actifs et convaincus.

La revue sera illustrée et bénéficiera de la collaboration d'un grand nombre d'écrivains et d'artistes connus. Il s'agira en particulier de faire de nos jeunes filles de futures mères de famille, ménagères, éducatrices et citoyennes. La rédactrice est M^{me} Ariane Schmitt-Oltramar.

Une femme qui tire bien.

On a souvent cité la présence, au stand, de solides Lucernoises habiles à tirer au fusil ou à la carabine; on en a vu figurer dans des cortèges de tir fédéral ou des cortèges historiques. Le goût du tir s'est propagé en Suisse romande, grâce aux événements actuels, et plusieurs localités possèdent des sections de tir au petit calibre. Tout récemment, au tir de la section allemande de tir au petit calibre de Bienne, une jeune fille, M^{lle} Suzette Gyger, âgée de 18 ans, obtint la couronne fédérale avec 86 points sur cent. Pendant plusieurs semaines, cette tireuse fit des exercices de pointage chez elle, elle écouta attentivement les conseils de son moniteur et un seul exercice au stand lui permit d'obtenir ce résultat. Ce qui dénote non seulement une bonne vue, mais aussi une belle maîtrise de soi, du sang-froid, du calme, un contrôle strict de ses mouvements et de ses réflexes.

S. F.

Pour préparer l'après-guerre...

(Suite de la 1^{re} page.)

Toutes nos organisations de secours, heureusement n'ont pas attendu la création du Comité Wetter pour se mettre à l'œuvre. C'est la Croix-Rouge suisse, qui a déjà fait parvenir à ceux qui en avaient un urgent besoin 167 tonnes de vivres, et qui a fait entrer en Suisse 12.000 enfants; c'est l'Entr'aide ouvrière suisse, qui se consacre spécialement aux ouvriers des grandes usines lyonnaises décimées par les bombardements; c'est la mission médicale suisse qui vient de partir avec des infirmières pour la Yougoslavie; ce sont les Cours de formation de personnel auxiliaire et de moniteurs pour hommes d'enfants, comme celui dont il est question plus loin; c'est l'initiative de la Croix-Rouge suisse encore contre les épidémies; c'est aussi le projet, né à Zurich et beaucoup discuté, de la création d'un *Kindertorf*, un village d'enfants qui recevrait, non pas seulement pour trois mois comme maintenant, mais pour plusieurs années, 2.000 enfants étrangers.

Si nos organisations suisses sont à l'œuvre, les institutions internationales font aussi leur part: l'UNRRA d'abord, cette action de secours et de reconstruction qui groupe 44 pays; le Comité International de la Croix-Rouge, cela va de soi, dont on ne sait peut-être pas l'œuvre récente du fichier des réfugiés, destiné à faire connaître les désirs et les projets de ceux auxquels la fin de la guerre permettra de reprendre une vie normale; puis le Service des Quakers, l'*Unitarian Service*, les Unions chrétiennes internationales de jeunes gens et de jeunes filles, l'*Œuvre* (Œuvre pour les enfants juifs), le Service international d'aide aux émigrés, etc.; toutes celles de ces organisations qui sont installées à Genève ayant décidé de coordonner leurs efforts pour les rendre plus efficaces. Enfin, les réfugiés eux-mêmes prendront naturellement leur part de l'œuvre de reconstruction de l'Europe, à mesure que se libérera leur pays, comme cela est déjà le cas pour les ressortissants français; mais il faut bien se rendre compte que, même après leur départ, après celui des Belges, des Hollandais, des Italiens, il restera encore certainement en Suisse 17.000 réfugiés, dont les deux tiers sont des apatrides et dont le sort constitue un gros problème — moins gros toutefois que celui qui nous paraît insoluble et déchirant du regroupement familial. Comment ces familles dispersées, comment ces parents ayant perdu la trace de leurs enfants, ces enfants ignorant ce que sont devenus leurs parents, ces maris depuis plus de cinq ans sans nouvelles de leur femme, ces femmes qui se croient

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode
programmes
individuels
gain de temps.

École LEMANIA
LAUSANNE

mée britannique, la vie est la même pour les hommes et pour les femmes. Mêmes matelas sur des planches, même discipline, mêmes sergents rudes, même *drill*; ordres, parades, appels, cantines. Mais, plutôt que de raconter l'histoire en détail, je préfère citer une lettre écrite par une W.A.A.F. (Women Auxiliary Air Force) au moment de son enrôlement, et qui donne une idée très vraie de la vie militaire:

«Au fond, ce n'est pas aussi affreux que je le croyais, et il y a deux bonnes choses dans les W.A.A.F.: d'abord nous, ensuite la R.A.F. «Notre vie est faite de détails incroyables: dortoirs garnis d'armoires de fer, matelas en trois parties, durs comme du bois (surnommés les «biscuits»); pour oreillers, des sacs bourrés de paille; des gobelets de fer: on reconnaît à peine ce que l'on boit tant cela change le goût, mais la soif et la fatigue font que l'on boirait volontiers dans une savate. Dans certains camps, la nourriture est abominable, alors on n'attend pas de manger; dans d'autres, elle est si bonne qu'on n'y pense même plus.

«Vous ne pouvez vous rendre compte de ce que c'est merveilleux d'entrer dans une maison privée! Pour le travail: salopettes; nous devons froter jusqu'aux dessous de nos lits! «Le monde est divisé en deux: ceux qui nous traitent mieux parce que nous sommes des W.A.A.F., et ceux qui, pour la même raison, nous traitent plus mal, ces derniers sont les plus nombreux. Du reste, les conditions varient beaucoup selon l'endroit où l'on est, et dépendent surtout de nos sous-officiers et officiers.

«Pas moyen de se changer et de mettre une robe du soir pour nos bals!»

Un des points particulièrement intéressants de *Aux Armes! Citoyennes* est qu'alors que les sept héroïnes sont des actrices de profession,

Une autre A. T. S. typiquement anglaise, héroïne du film: «Aux armes! Citoyennes!»



Cliché Mouvement Féministe.

tous les autres acteurs sont des amateurs faisant partie de l'armée. Ainsi, les nouvelles arrivées sont instruites par des sergents, qui ne sont pas des «dames en uniformes», mais des femmes de la classe sociale qui donne à l'armée masculine ses sergents et ses caporaux. L'égalité

sociale nous est montrée dans ce film, non pas parce qu'on désire nous la faire toucher du doigt, mais parce qu'elle existe et que, pour la cacher, il eût fallu faire un film selon l'école chère à Hollywood. Dieu merci, cela nous a été épargné! J'ai passé ma soirée en me demandant quand